

« **CLAUDE DU GRAND-PÈRE** » OU **PAS, REFUSONS LES RETRAITES PAR POINTS !**

La retraite par point s'attaque aux retraites de toutes et tous les salarié-e-s !

Contrairement à ce que laissent entendre les médias, ce ne sont pas les seuls régimes spéciaux qui sont visés mais l'ensemble des retraites des salarié-e-s !

Quel que soit leur régime de retraite, toutes et tous seront perdants si les retraites par point sont mises en œuvre avec une baisse minimum de 20% du montant des pensions selon les cas !

Désamorcer les cheminot-e-s pour mieux les attaquer demain au nom de l'équité ?

En 2003, le gouvernement attaquait les retraites des fonctionnaires et du privé. Pour casser la mobilisation des cheminot-e-s, le gouvernement et Gallois, patron de la SNCF, adressaient un courrier au domicile de chaque cheminot-e pour les assurer qu'ils n'étaient pas concernés par cette remise en cause.

En 2007, le gouvernement s'attaquait aux régimes spéciaux à leur tour, au nom de l'équité ! Malgré une très forte mobilisation des cheminot-e-s, leur isolement, tandis que les autres régimes avaient déjà perdu face aux mêmes attaques, n'a pas permis de faire reculer le gouvernement.

Accepter un report des retraites par point pour le seul régime des cheminots, c'est la garantie d'être la cible de nouvelles attaques dans les toutes prochaines années !

Quel syndicat peut accepter de vendre les droits sociaux des jeunes générations ?

La défense des retraites est un enjeu de société, de solidarité pour toutes les générations : assurer les pensions des retraités actuelles mais aussi garantir une retraite aux générations futures, comment accepter que les plus jeunes soient sacrifiés pour que les plus anciens soient (un temps seulement !) préservés ?

Les contractuels lâchés aujourd'hui, les transferts de contrats de travail demain ?

Les collègues en CDI, CDD, voire en interim, qui travaillent à nos côtés ne bénéficient pas du régime spécial. Demain les menaces de transferts de contrats de travail en cas de perte de marché ou de filialisation par la SNCF font planer de lourdes menaces sur les cheminot-e-s concernés qui pourraient perdre le bénéfice de tous leurs droits acquis à la SNCF, notamment celui d'un régime particulier qui perdurerait.

Mais Jean-Paul Delevoye lui-même a coupé court à ces rumeurs de clause de grand père en annonçant que de telles annonces étaient totalement incompatibles avec son projet de retraite par point. En tant que Haut-Commissaire aux retraites il s'y est déclaré totalement opposé.

Le problème majeur restant celui de la part limitée que ce gouvernement veut laisser dans l'avenir aux retraites, alors que le nombre de retraité-e-s va augmenter.

Nos aspirations sont autres : augmenter les cotisations patronales, faire cotiser tous les revenus du capital, se battre pour une autre répartition des richesses et ne pas dire aux salariés que s'ils veulent une retraite, ils n'ont qu'à se la payer !

Les concertations annoncées par le secrétaire d'Etat aux Transports ne visent qu'à semer le doute dans l'esprit des cheminot-e-s et leur faire croire qu'ils pourraient être épargnés par cette nouvelle attaque antisociale.

La Fédération SUD-Rail refuse de cautionner une telle mascarade !!

Pour une autre réforme des retraites c'est, pour tous et c'est maintenant :

- Ni retraite à points
- Ni droits en moins
- Taux de remplacement minimum à 75% et aucune retraite en dessous du SMIC
- 60 ans maximum, avec départ anticipé pour les travaux pénibles en maintenant les situations professionnelles

« Clause du Grand-Père » ou pas, Refusons les retraites par points !

A l'appel de SUD-Rail, mais aussi de la CGT, l'UNSA et FO, en Grève Reconductible et en Assemblées Générales

A partir du 05 décembre !

Images à télécharger

 « Clause du Grand-Père » ou pas, Refusons les retraites par points !

Documents à télécharger

 Sans titre